

TABLE DES MATIÈRES.

Avant-Propos.....	Pages. 5
-------------------	-------------

Chapitre I.

La Constitution civile du clergé.

I. Une usurpation hérétique.

La constitution civile fut un abus de pouvoir sans excuse. — Elle violait les droits de l'Église. — Elle lésait le dogme. — Témoignages des polémistes catholiques, de la Sorbonne, des évêques, du Pape. — Opinion contraire de Brendel et de M. Reuss.... 13--22

II. Constitution civile et Concordat.

Pourquoi l'Église a rejeté la constitution civile. — Pourquoi elle a pu admettre le concordat. — Les Constituants ne voulaient point de compromis. — Différence entre la constitution civile et le concordat. — La résistance des catholiques fut-elle vaine?... 22--40

Chapitre II.

Insermentés et Assermentés.

I. Valeur morale des deux clergés.

Liberté de conscience ou fidélité au devoir? — Motifs désintéressés des prêtres réfractaires. — Déclarations du curé d'Obernal et du curé de la cathédrale. — Composition du clergé constitutionnel du Bas-Rhin. — Petit nombre d'Alsaciens jureurs. — Prêtres jureurs séculiers. — Religieux. — Étrangers. — Conduite des assermentés pendant la Terreur. — Opinion singulière de M. Reuss..... 41--82

II. L'intrus Brendel.

Caractère de Brendel. — Motifs pour lesquels il prête le serment. — Il n'a point signé de protestation contre la constitution civile. — Son élection épiscopale. — Participation des protestants. — Son administration épiscopale. — Scandales qu'il tolère chez ses vicaires. — Sa lâcheté pendant la Terreur. — Sa mort désolante. — Brendel et le cardinal de Rohan..... 82—115

III. L'état-major de Brendel.

Le P. André. — Simond. — Taffin. — Schneider. — Dereser. — Dorsch. — Schwind. — Kæmmerer. — Un curé tolérant. — Les curés clubistes Gelin et Litaise..... 115—185

IV. Critique des sources.

Les prêtres insermentés et leurs accusateurs. — Les journaux révolutionnaires et leur autorité historique. — Leur animosité contre l'Eglise. — Leurs correspondants..... 135—147

V. Pamphlets contre-révolutionnaires.

La Révolution et la liberté de la presse. — Pamphlets contre-révolutionnaires. — Leur origine. — Il n'est pas permis de les attribuer sans preuve à des prêtres. — Mécontentement parmi la noblesse et les fonctionnaires de l'ancien régime. — Emigrés français. — Princes étrangers possessionnés en Alsace, 147—167

VI. Les causes de la Terreur à Strasbourg.

Les excès de la Terreur n'ont pas été provoqués par les prêtres insermentés. — Provocations révolutionnaires. — La Terreur nous est venue de Paris. — La Terreur est la forme naturelle du triomphe des violents. — Causes qui ont préparé ce triomphe. — Les réformes maladroites de l'Assemblée nationale entretiennent et font naître l'anarchie. — Audace et puissante organisation des Jacobins. — Faiblesse des honnêtes gens. — Les terroristes de Strasbourg. Leur lutte avec les modérés. — Les modérés, par leur alliance avec les Jacobins, ont préparé le triomphe de ces derniers..... 167—189

VII. Les prêtres insermentés perturbateurs de l'ordre public.

Viellies calomnies reproduites par les historiens protestants. — Mandements « séditieux » du cardinal de Rohan. — Le clergé paroissial et ses « menées séditiieuses ». — Le curé Jæglé. — Les prêtres devant les tribunaux. — De quelle manière ils étaient perturbateurs de l'ordre public. — Les vrais perturbateurs 189—218

VIII. Les prêtres insermentés et l'ancien régime.

Le clergé se soumet à la constitution politique. — Il ne proteste que contre les innovations religieuses. Les révolutionnaires exigent une soumission absolue. Ils ne distinguent point entre les devoirs politiques et les devoirs religieux. — La Contre-Révolution. Le clergé réclame des réformes vraiment libérales. Les populations catholiques de l'Alsace applaudissent aux réformes politiques. — Molsheim. Obernai. — On proteste contre la Révolution antireligieuse. 218—238

IX. Les prêtres insermentés et l'intervention étrangère.

Les catholiques demandent l'exécution des traités de Westphalie. — Les protestants en appellent aux mêmes traités. — Le clergé demande la médiation de l'empereur d'Allemagne. — Il imite l'exemple des protestants. — Situation politique de l'ancienne Alsace. — Résistance armée du cardinal de Rohan. — Le recours à l'intervention étrangère sous l'ancien régime. — Ce recours n'excluait pas le patriotisme 238—248

Chapitre III.

La Persécution.

I. Les commencements de la persécution.

Confiscation des biens ecclésiastiques. — Dilapidations scandaleuses en Alsace. — Les biens ecclésiastiques et les protestants. — Suppression des ordres religieux. — Constitution civile du clergé. — Serment schismatique. — Le maire Dietrich. — On défend de lire le mandement du cardinal de Rohan. — Noble conduite de M. de Türrckheim 249—277

II. La Réunion du Séminaire.

Club révolutionnaire de Strasbourg. — Les catholiques se réunissent au séminaire. — Le club s'y oppose. — La réunion du séminaire est prohibée par la municipalité. — Délibérations « séditieuses ». — Une ligue des paysans catholiques contre les luthériens de Strasbourg. — Peines prononcées contre les chefs de la réunion catholique. — Le professeur Ditterich..... 277—302

III. Établissement du schisme.

Difficulté d'établir le schisme dans le Bas-Rhin. — Opposition du clergé et des fidèles. — Sage modération du Directoire du département. — Arrivée des trois commissaires. — Observations sensées du Directoire du district de Haguenau. — Destitution du Directoire du département. — Installation de l'évêque schismatique. — Attitude des catholiques de Strasbourg. — Installation des curés schismatiques dans le district de Strasbourg. — Participation des protestants aux élections de ces curés. — Attitude des populations catholiques. — Plaintes du nouveau Directoire du Bas-Rhin. — Le costume monastique. Dietrich et les Capucins. — Laïcisation des hôpitaux. — Suites désastreuses. — Ruine ou désorganisation des écoles..... 302—343

IV. Proscription générale du clergé catholique.

Pourquoi on veut éloigner les prêtres insermentés. — Pétitions du club. — Arrêté de proscription du 12 juillet 1791. — Ce qu'on reproche aux réfractaires. L'Assemblée nationale approuve et aggrave l'arrêté de Strasbourg. — Les desservants de Brendel. — Chasse aux prêtres fidèles. — Opinion de M. Reuss sur l'arrêté de proscription..... 343—385

V. Fermeture des églises non-conformistes à Strasbourg.

Délaissement du culte officiel. — Pétition du club. — Fermeture des églises non-conformistes. — Zèle admirable des catholiques. — Le gouvernement s'est-il jusqu'ici tenu sur la défensive?..... 385—396

VI. L'Église de Strasbourg sous la Législative.

Les administrateurs de Strasbourg et du Bas-Rhin se montrent moins hostiles aux catholiques. — Explication de ce changement. — Lutte entre modérés et radicaux. — Grâce à l'amnistie décrétée par la Constituante, les prêtres peuvent retourner dans leurs paroisses. — L'église de Ste-Barbe est cédée aux non-conformistes de Strasbourg. — Importantes restrictions à la liberté du culte. — Situation religieuse dans les campagnes. — Intolérance des curés constitutionnels. — Les décrets tyranniques de l'Assemblée législative ne sont pas encore appliqués dans le Bas-Rhin. — Le Directoire du département défend les droits des catholiques contre les radicaux. Triomphe des radicaux à Paris. — Le 10 août 1792. Commencement de la Terreur..... 397—429
Conclusion 430—433

